

PROTÉGER LES DÉPÔTS DES MEMBRES DES CREDIT UNIONS



**SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS
DU MANITOBA**

TOUS LES DÉPÔTS SONT GARANTIS À 100 %



LES CREDIT UNIONS DU MANITOBA VEILLEN SUR VOS DÉPÔTS

Lorsque vous déposez votre argent auprès d'une credit union du Manitoba, chaque sou est garanti. Sans limite.

- ▶ Une protection complète de tous vos dépôts admissibles
- ▶ Une stricte observance de la réglementation
- ▶ Une stabilité éprouvée depuis des décennies

VOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE, C'EST NOTRE PRIORITÉ





UNE PROTECTION COMPLÈTE DE VOS DÉPÔTS

Dans les credit unions du Manitoba, vos dépôts admissibles sont garantis à 100 %, sans montant plafond.

CE QUI EST COUVERT :

- ▶ Tous les comptes de chèques et d'épargne
- ▶ Les dépôts enregistrés (REER)
- ▶ Les dépôts à terme (CPG)
- ▶ Les dépôts en devises

CE QUI N'EST PAS COUVERT :

- ▶ *Les fonds mutuels*
- ▶ *Les parts des membres*
- ▶ *Les REER autogérés comprenant des actions ou des fonds mutuels*
- ▶ *Les placements sans dépôts*

NOS MÉTHODES DE PROTECTION DES DÉPÔTS :

- ▶ Une stricte observance de la réglementation
- ▶ Des pratiques d'investissement prudentes
- ▶ Des exigences élevées de capital
- ▶ Un fonds de garantie spécifique

FAITES CONFIANCE À UN SYSTÈME CONÇU POUR VOTRE BIEN-ÊTRE FINANCIER

Vos dépôts admissibles sont protégés par la Société d'assurance-dépôts du Manitoba et par un cadre réglementaire rigoureux.

UN LEADERSHIP DE CONFIANCE

La SADM est supervisée par un conseil d'administration expérimenté nommé par la province du Manitoba. Avec notre équipe de direction chevronnée, ils veillent à ce que vos dépôts admissibles demeurent en sûreté.

Le conseil et l'équipe de haute direction de la SADM s'emploient à maintenir des normes de protection de dépôts les plus élevées.

QUE SE PASSERAIT-IL DANS LE CAS IMPROBABLE OÙ MA CREDIT UNION FAISAIT FAILLITE?

Dans le cas improbable où une credit union ferait faillite, vous n'auriez aucune réclamation à faire. Vous recevriez à votre adresse postale la plus récente les renseignements relatifs à votre paiement, y compris la date du versement. Les paiements seront effectués dans les plus brefs délais. Vous auriez tout de même à rembourser vos éventuels prêts en souffrance par versements réguliers. Vos cartes de débit resteront utilisables aux guichets automatiques, et vos cartes de crédit continueraient à fonctionner normalement.

NOUS VOUS ASSURONS que vos dépôts admissibles demeurent protégés, même si votre credit union venait à changer de nom ou à fusionner avec une autre institution.

VOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE COMPTE À NOS YEUX.





SOCIÉTÉ D'ASSURANCE- DÉPÔTS DU MANITOBA

200 avenue Graham, Bureau 390, Winnipeg (Manitoba) R3C 4L5

Téléphone : **204-942-8480**

Sans frais : **1-800-697-4447**

Pour en savoir plus, consulter notre foire aux questions ou accéder aux liens vers les sites d'institutions financières connexes, rendez-vous sur notre site Web : sadm.ca

